

Les PME cherchent à leur tour à «atterrir en douceur» dans le désert

Une trentaine d'acteurs luxembourgeois, surtout engagés dans la finance et l'espace, sont déjà implantés à Dubai. L'Expo 2020 doit désormais ouvrir la voie aux petites et moyennes entreprises.

De notre envoyé spécial à Dubai,
David Marques

Plus de 120 000 visiteurs ont déjà emprunté la rampe qui permet d'accéder au pavillon luxembourgeois à l'Expo 2020. «Cette majestueuse entrée permet de quitter le grand monde pour se plonger dans la diversité qui caractérise le Luxembourg. Une main symbolique est tendue aux gens», clame Daniel Sahr, le directeur du pavillon.

Qui dit diversité doit s'éloigner le plus loin possible de la place financière, qui reste très souvent la seule référence connue à l'international lorsque l'on évoque le Grand-Duché. La mission de promotion à Dubai, présidée par le Grand-Duc héritier Guillaume, doit contribuer à cet effort. Ce lundi, le tourisme sera mis à l'honneur. Lors de la semaine écoulée, c'est le «Made in Luxembourg» qui a été mis en vitrine. «Vous représentez l'excellence et la diversité de l'artisanat et de l'industrie luxembourgeoise. Vos produits de qualité attirent l'attention. Cela fait de vous des ambassadeurs du Luxembourg», a lancé, samedi soir, le Grand-Duc héritier aux 12 exposants sélectionnés par la Chambre de commerce pour représenter le Grand-Duché à l'Expo 2020. Aux côtés de plus grands acteurs comme Luxlait, ce sont surtout des petites et moyennes entreprises (PME) actives dans une large panoplie de domaines (bijoux, maroquinerie, lunetterie, confection-



Le Grand-Duc héritier Guillaume et le ministre Lex Delles ont été accueillis hier par Abdulla bin Touq Al Marri, le ministre de l'Économie des Émirats arabes unis.

neur d'oursins en peluche, etc.) qui ont pu se déplacer aux Émirats pour nouer de nouveaux contacts.

Le Grand-Duc héritier «ouvre des portes»

«Depuis sa création en 1984, le label «Made in Luxembourg» est un garant de qualité. Les entreprises ayant fait le déplacement ont pu profiter des opportunités qu'offre le pavillon luxembourgeois», affirme le ministre des Classes

moyennes, Lex Delles, également présent à Dubai. Hier, plusieurs jalons ont été posés pour permettre une «intensification des relations économiques avec les Émirats». Les demandes émanant de PME issues de différents domaines pour accéder à de nouveaux marchés internationaux ne cesseraient d'augmenter. «Dubai leur offre une belle porte d'entrée dans la région», souligne Lex Delles.

Depuis la fin des années 90, une trentaine d'acteurs de l'éco-

nomie luxembourgeoise ont mis le pied à Dubai. «Il faut avouer qu'il s'agit principalement de sociétés actives dans la finance ou l'espace. L'énergie vient de s'ajouter à cette liste. Le gouvernement est toutefois aussi pleinement engagé dans un soutien actif aux PME qui souhaitent s'étendre», indique le ministre des Classes moyennes. Le Grand-Duc héritier a contribué à «ouvrir des portes» à Dubai. «Au départ, nous devons rencontrer un seul

ministre. Finalement, ce sont les ministres de l'Économie, de l'Entrepreneuriat et des Classes moyennes et le ministre d'État pour le Commerce extérieur qui nous ont reçus pour une entrevue», se réjouit Lex Delles. En étroite coopération avec l'ambassade du Grand-Duché, basée à Abu Dhabi, et le Luxembourg Trade & Investment Office, les «atterrissages en douceur» de nouvelles entreprises luxembourgeoises aux Émirats arabes unis doivent se multiplier. Le «soft landing» prôné par les autorités locales est un programme de simplification administrative visant à attirer de nouveaux investisseurs.

Avant la rencontre au sommet avec le trio ministériel, Lex Delles a également pu échanger avec les dirigeants de «Dubai SME», une entité qui fait figure de guichet unique pour soutenir les PME dans leur développement.

Côté luxembourgeois, ce sont la Chambre de commerce et la Chambre des métiers qui centralisent les demandes émanant de petites et moyennes entreprises désireuses de s'orienter vers les marchés internationaux. «La volonté pour faire le pas est très forte», souligne encore le ministre. Il se dit toutefois conscient qu'il faut différencier entre les PME et leur secteur d'activité: «Le discours diffère fortement si l'on a affaire à une entreprise de construction de taille moyenne comptant 250 salariés ou à une plus petite entité œuvrant dans l'informatique.»